



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL STELL**

**N° Spécial**

**18 avril 2017**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial du 18 avril 2017**

**SOMMAIRE**

<b>Avis</b>	<b>Date</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL STELL</b>	<b>Page</b>
	12.04.2017	Avis de concours sur titres d'ingénieur hospitalier, spécialité qualité et gestion des risques.	3

**Avis de concours sur titres**

**D'ingénieur hospitalier, spécialité qualité et gestion des risques**

**Nombre de poste à pourvoir : 1**

**Date limite de candidature : 16 mai 2017**

**Date du concours : 16 juin 2017**

---

Le Centre Hospitalier Départemental Stell organise un concours sur titres sur le grade d'ingénieur hospitalier, spécialité qualité et gestion des risques, afin de pourvoir **un poste vacant**.

Ce concours professionnel est organisé en application du décret **n°91-868 du 5 septembre 1991 portant statuts particuliers des personnels techniques de la catégorie A de la fonction publique hospitalière et de l'arrêté du 17 mars 1995 fixant la composition des jurys et les modalités des concours sur titres permettant l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers**.

Peuvent être admis à postuler les titulaires d'un des diplômes ou titres dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé et les titulaires d'un diplôme dont l'équivalence avec les titres ou diplômes précités, pour l'application du présent décret, aura été reconnue par la commission prévue par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requis pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de Madame Anne-Sophie PEYRET, Directrice adjointe du Centre Hospitalier Départemental Stell - 1 rue Charles Drot - 92500 Rueil-Malmaison.

**Les candidatures doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) ou remises en mains propres avant le 16 mai 2017, soit dans un délai d'un mois avant la date du concours.**

**A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :**

- 1) Les diplômes ou certificats dont ils sont titulaires ou une copie dûment certifiée conforme à ces documents ;
- 2) Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
- 3) Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à ce document ou à la première page du livret militaire ;
- 4) Une lettre de motivation

- 5) Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus, ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

### **Nature de la sélection**

1<sup>ère</sup> étape : L'examen des dossiers de candidatures est confié à un jury composé comme suit :

- 1) Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président ;
- 2) Un membre du personnel de direction en fonctions dans la région concernée ou les régions voisines, extérieur à l'établissement ou aux établissements dont les postes sont à pourvoir, choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours parmi les personnels de direction de la ou des régions comptant au moins un emploi d'ingénieur hospitalier ;
- 3) Deux ingénieurs hospitaliers en fonctions dans la région ou les régions voisines, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont l'un au moins a la qualité d'ingénieur hospitalier et relève de l'une des spécialités au titre de laquelle le concours est ouvert.

2<sup>ème</sup> étape : Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidatures déposés dans le délai fixé ci-dessus, le jury délibère. Au vu des délibérations du jury, le directeur de l'établissement organisateur du concours arrête, dans la limite du nombre de postes mis au concours sur titres, la liste définitive d'admission et la liste complémentaire.

A Rueil-Malmaison, le 12/04/2017

La Directrice adjointe,

**Madame Anne-Sophie PEYRET**

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Madame Claire MELQUIOND au 01.41.29.90.55

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale  
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>